



Des Palestiniens poursuivent en justice des colons Ã propos du vol de leurs biens et de leur inscription sur Airbnb

Description

Par Ali Abunimah, 20 Mars 2019

Deux palestiniens aux Ãtats Unis intentent un procÃs Ã des colons israÃliens au motif qu'ils tirent profit de biens volÃs Ã leurs familles en Cisjordanie et les mettent sur le site de location de Airbnb.

Le procÃs prend la forme d'une demande reconventionnelle contre les colons qui ont eux-mÃmes poursuivi Airbnb sur sa dÃcision de lâan dernier de retirer des listes de propriÃtÃs situÃes dans des colonies.

Les deux Palestiniens, Ziad Alwan et Randa Wahbe, sont rejoints dans leur action en justice par deux villes de Cisjordanie, la municipalitÃ d'Anata, Ã lâest de JÃrusalem et le conseil villageois de Jalud prÃs de Naplouse.

Ils sont reprÃsentÃs par le Centre pour les droits constitutionnels, qui a dÃposÃ lundi la demande reconventionnelle prÃs le tribunal fÃdÃral du Delaware.

Dans leur poursuite originelle, les colons ont prÃtendu que Airbnb faisait de la discrimination envers eux, du point de vue du Fair Housing Act (Loi sur le logement Ãquitable), une loi du temps des luttes pour les droits civiques aux USA, qui garantit lâaccÃs au logement indÃpendamment de la race, de lâethnicitÃ ou de la religion.

Mais les avocats des propriÃtaires palestiniens disent que cela inverse la rÃalitÃ, Ãtant donnÃ que les biens enregistrÃs par Airbnb sont situÃs dans les colonies israÃliennes dont lâentrÃe est interdite aux Palestiniens.

Toutes les colonies israÃliennes de Cisjordanie, dont JÃrusalem Est et les monts du Golan syriens sont illÃgales en droit international.

« Quiconque regarde les faits peut dire que nous sommes les propriétaires légitimes de cette terre, quelle que soit la manière dont les colons essaient de tourner les choses » a dit Ziad Alwan qui habite Chicago et qui possède un document d'enregistrement montrant que la terre sur laquelle les colons exploitent un bed and breakfast est enregistrée au nom de son père.

« J'ai engagé cette procédure en mémoire de mon père et pour mes propres enfants auxquels j'ai enseigné de ne jamais oublier que cette terre est la leur, de droit ».

Alwan dit son histoire dans la vidéo (début du texte)

Selon le Centre pour les droits constitutionnels, la procédure engagée par les propriétaires palestiniens a pour argument que « les colons israéliens qui ont poursuivi Airbnb ont participé à des crimes de guerre en aidant la saisie de terres dans le territoire palestinien occupé, y compris les terres sur lesquelles se trouvent précisément les propriétés Airbnb ».

« Les colons qui ont intenté un procès Airbnb emploient cyniquement le langage de la discrimination afin de pousser plus loin leurs propres objectifs illégaux », a dit Diala Shamas, l'avocate de l'équipe du Centre pour les droits constitutionnels. « L'expérience de nos clients des Palestiniens qui sont directement affectés par les actions de ces colons montre que les discriminations et l'illégalité se situent véritablement. Cette affaire traduit les colons devant un tribunal américain ».

Les municipalités d'Anata et de Jalud se sont jointes à la procédure parce que des colons israéliens mettent sur les listes Airbnb des propriétés bâties sur leurs territoires :

« J'intente ce procès parce que je veux vivre en paix avec ma famille et dans ma communauté sans la menace constamment imminente d'arrestations, de meurtres, d'attaques nocturnes, de démolitions de maisons, de restriction de mouvement etc. qui font tous partie de l'occupation militaire qui sert à protéger les pratiques discriminatoires des colons » a dit Randa Wahbe, la deuxième plaignante palestinienne.

« Si Airbnb devait permettre aux colons israéliens de louer leur maison, ils normaliseraient une occupation militaire violente et brutale » ajoute Wahbe dans cette vidéo :

Israël encourage un tourisme colonial

En même temps, le groupe palestinien de défense des droits, Al-Haq, a souligné cette semaine le rôle actif du gouvernement israélien dans la promotion du tourisme dans les colonies.

En février, le gouvernement israélien a sponsorisé le Marché International du Tourisme Méditerranéen, une exposition de premier plan, qui cible les professionnels du tourisme.

Cette manifestation a exposé des éléments importants destinés à encourager le tourisme dans des colonies de toute la Cisjordanie, dont Jérusalem Est et les monts du Golan.

Al-Haq a noté que les entreprises des colonies, dont les services touristiques, « alimentent l'expansion des colonies israéliennes et encouragent l'installation de colons, (ce qui) constitue un crime de guerre en droit international ».

Des pressions pour la publication d'une base de données de l'ONU

Depuis 2017, le bureau des droits humains de l'ONU compile des données sur les sociétés israéliennes et autres, impliquées dans l'activité économique des colonies.

La création de la base de données a été commandée par le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU.

L'an dernier, l'ONU a établi un rapport sur cette initiative mais, sous une pression intense des USA et d'Israël, les noms des entreprises ont été retirés.

Ce rapport mentionne en particulier comment « l'industrie touristique, y compris des tour opérateurs, des sites de réservation d'hébergement et de voyage en ligne et des entreprises de location de véhicules » aident tous à la rentabilité et à la pérennité des colonies.

La semaine dernière, Al-Haq a envoyé des lettres à des gouvernements membres de l'ONU insistant pour que la base de données soit publiée.

Cela s'est passé après que Michelle Bachelet, l'actuelle Haute Commissaire de l'ONU pour les droits humains ait annoncé encore un délai supplémentaire pour la publication de la base de données.

Lundi, près de 100 organisations du monde entier ont écrit à Bachelet en exprimant leur « profonde préoccupation » sur ce retard, disant qu'il gênerait les efforts engagés pour assurer le respect des droits des Palestiniens et le droit international.

En février, plus d'une douzaine d'organisations de défense des droits humains des Palestiniens appartenant à la société civile ont écrit à Bachelet avec la même demande.

Elles exposaient qu'un délai supplémentaire « encouragerait une culture de l'impunité d'où résulte la persistance pour les violations des droits humains et des crimes reconnus à l'échelle internationale » commis par Israël et les milieux économiques qui aident et sont complices de son entreprise de colonisation.

Traduction: SF pour l'Agence Media Palestine

Source: [Electronic Intifada](#)

date créée
2019/03/22